

**Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du
17 Septembre 2020 à 19 heures 30 tenant lieu de Procès-verbal**

Etaient présents :

DRIEUX Sophie, POUJAUD Brigitte, CHANTON Amanda, MARGNOUX Gérard, COURET Patrice, NARDOT Christiane, BECHADE Laurent, VINCENT Hélène, BEAUBERT Damien, LAGORCE Loïc, JOLY Solange, CAMUS Jean-Luc.

Etaient absents :

Mmes DUPUIS Sandra (donne pouvoir à DRIEUX Sophie) et COULON Emilie.
GUILLON Jean-Claude absent jusqu'à 20 h 15.

Le conseil municipal élit à l'unanimité Amanda CHANTON, secrétaire de séance auquel lui est adjoint la secrétaire de mairie Madame Sandrine LEGER.

Ouverture de la séance à 19 h 30.

Madame DRIEUX Sophie, maire, présidente de la séance présente l'ordre du jour et soumet ensuite au vote le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020 qui est approuvé à l'unanimité (**Affaire n°1**).

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour (**Affaire n° 2**). L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Madame le maire demande si quelqu'un a des questions à ajouter en « questions diverses ».

Madame NARDOT Christiane souhaite poser une question au sujet du recrutement d'un médecin.
Question ajoutée en « questions diverses »

AFFAIRES GENERALES :

- 1) Achat de mobilier : Madame le maire relate la visite d'inspection des locaux réalisée par le centre de gestion 87, le 25 août dernier. Il a été constaté des besoins de mobilier et notamment : 2 vestiaires pour le local technique, 1 armoire de stockage de produits chimiques, 1 placard de rangement de nécessaire de ménage. Elle a ensuite présenté :
- Le devis de RETIF pour les 2 vestiaires dont le montant s'élève à 244, 00 € HT soit 292, 74 € TTC.
 - Le devis BRUNEAU pour le placard à balais dont le montant s'élève à 222 € TTC ?
 - Le devis de Leroy Merlin pour l'armoire de stockage de produits chimiques et pour le placard de rangement du nécessaire de ménage dont le montant s'élève à 249 € TTC.

Ces achats seront mandatés sur le budget principal de la commune en section d'investissement à l'article 2184, programme P0328. Adopté à l'unanimité.

- 2) Achat d'un ordinateur portable : Mme DRIEUX informe le conseil municipal de la nécessité d'acquérir un ordinateur portable à destination du maire. Elle présente le devis de la société AIM de La Souterraine pour un ordinateur portable 15, 6 '' de marque FUJITSU Lifebook A 359 d'un montant de 630, 00 € HT soit 756, 00 € TTC. Cet achat pourrait être mandaté sur le budget principal, en section d'investissement, à l'article 2183, programme P0327. Adopté à l'unanimité.
- 3) Motion sur les dessertes des gares de Saint-Sébastien, Eguzon, Saint-Sulpice-Laurière, de la ligne POLT et sur la concertation : Adopté à l'unanimité.

FINANCES :1) *Décisions modificatives budgétaires :*
Budget principal :

Fonctionnement		
<i>Dépenses</i>	Articles	Montants
O11	6262	4 000
O11	6135	2 067
<i>Recettes</i>		Montants
77	7788	6 067
Investissement		
<i>Dépenses</i>		Montants
21	2152	- 1556
21	2183	756
21	2184	800
<i>Recettes</i>		Montants
13	1323	-13 250
13	1342	13 250

Budget assainissement :

Fonctionnement		
<i>Dépenses</i>	Articles	Montants
O23		924
<i>Recettes</i>		Montants
O42	777	924
O42	773	-100
77	773	100
Investissement		
<i>Dépenses</i>		Montants
O40	1391	924
<i>Recettes</i>		Montants
O21		924

Budget transports scolaires :

Fonctionnement		
<i>Dépenses</i>	Articles	Montants
O42	6811	565,00
<i>Recettes</i>		Montants
70	706	565,00
Investissement		
<i>Dépenses</i>	Articles	Montants
23	2313	565,68
<i>Recettes</i>		Montants
O40	28156	947,88
O40	2818	-382,20

Budget eau :

Fonctionnement		
Dépenses	Articles	Montants
O42	6811	-0,60
O23		1464,00
Recettes		
		Montants
O42	777	1464,00
Investissement		
Dépenses	Articles	Montants
23	2315	-45360,00
O40	1391	1464,00
Recettes		
		Montants
O21		1464,00

Les décisions modificatives budgétaires présentées ont été adoptées à l'unanimité.

2) Demands de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne :

- GRVC 2021 : Demande de subvention présentée par Damien BEAUBERT, pour un montant de travaux de 8 785,42 € HT soit 10 542,50 € TTC. Adoptée à l'unanimité.
- Rénovation d'une salle de classe à l'école : Demande de subvention présentée par Jean-Luc CAMUS, pour un montant de travaux de 15 500 € HT soit 18 693 € TTC. Adoptée à l'unanimité.
- Aménagement du trottoir rue Le Transloy : Demande de subvention présentée par Gérard MARGNOUX, pour un montant de travaux de 8 000,00 € HT soit 9 600,00 € TTC. Adoptée à l'unanimité.
- Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de la Gare : Demande de subvention au conseil départemental 87 et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne présentée par Sophie DRIEUX, pour un montant de travaux de 82 100 € HT soit 98 520 € TTC.

3) Tarifs d'électricité réglementés : fin au 31 décembre 2020 : Affaire présentée par Sophie DRIEUX.

	Tarifs réglementés Actuels (Base 2019)	Propositions		
		EDF	Total direct Énergie	Antargaz
		HT	HT	HT
Bâtiments Et stations de pompage	5231,10	8928,62	5649,13	8325,94
Boulangerie		455,46	207,81	
Eclairage	3156,98	6773,63	5741,56	
TOTAL HT	8388,08	16157,71	11598,51	

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le contrat proposé par TOTAL DIRECT ENERGIE au 1^{er} janvier 2021, pour un montant de 11 598,51 € HT.

RESSOURCES HUMAINES :

- 1) Création de 3 postes d'Agent de maîtrise à temps complet – suppression de 2 postes d'Adjoint Technique principal de 1^{ère} classe à temps complet et d'1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet – Modification du tableau des effectifs : Affaire présentée par Sophie DRIEUX. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de promouvoir au 1^{er} octobre 2020 trois agents au grade d'Agents de maîtrise, de créer les postes, de supprimer les anciens postes et de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

EAU – ASSAINISSEMENT :

- 1) Adhésion pour une assistance technique en matière d'assainissement (volet eau-assainissement hors SATESE) : Affaire présentée par Sophie DRIEUX. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer à l'ATEC 87 pour une assistance technique en matière d'assainissement, coût 0, 116 €/hab.

VOIRIE :

- 1) Demandes d'effacement de réseau électrique aérien basse tension dans le bourg (rue des Fleurs, Commergnac) : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de réaliser l'effacement du réseau électrique basse tension de la rue des Fleurs et du lieu-dit Commergnac, ainsi que l'effacement du réseau d'éclairage public de la rue des Fleurs et de Commergnac et de solliciter auprès du Syndicat Energies Haute-Vienne l'inscription de cette opération à un prochain programme de travaux.
- 2) Travaux de terrassement au moulin des côtes : Affaire présentée par Damien BEAUBERT. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le devis de l'Entreprise SAS LOIZEAU d'un montant de 775, 00 € HT soit 930, 00 € TTC pour les travaux de soutènement du mur de la route communale desservant le Moulin des Côtes.

INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES – Décisions prises par le maire :

Décision du maire : Contrat de location d'un logement aux écoles au 1^{er} août 2020.

Informations :

Questions diverses : question de Christiane NARDOT qui souhaite faire le point sur le dossier concernant l'installation d'un médecin à Arnac la Poste. Madame DRIEUX explique qu'elle a repris contact avec le cabinet MEDINOPIA ainsi qu'avec le maire de St-Somin-Leulac afin que les deux communes travaillent ensemble sur le dossier.

La séance est levée à 23 h15.

Le secrétaire de séance,



Amanda CHANTON.



Le Maire,


Sophie DRIEUX